

ANNEXE 1
Liste des Filiales du Groupe Crédit du Nord

- Banque Courtois : 33, rue de Rémusat - BP 40107 - 31001 Toulouse cedex 6
- Banque Kolb : 5, rue Saint Léon - BP 50528 - 54008 Nancy Cedex
- Banque Laydernier : 10, avenue du Rhône - 74997 Annecy Cedex 09
- Banque Nuger : 5, place Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand
- Banque Rhône-Alpes : 235 Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06
- Banque Tarneaud : 2 et 6 rue Turgot - 87011 Limoges Cedex
- Société Marseillaise de Crédit : 75, rue de Paradis - 13006 Marseille

ANNEXE 2
Constitution du dossier transmis par l'expert-comptable

Assurance modérée

L'expert-comptable fournit le résultat de son analyse pour chacune des rubriques indiquées ci-dessous sur les documents prévisionnels et sur le formulaire mis en ligne. Les remarques ainsi formulées par l'expert-comptable fondent son assurance modérée telle que définie dans le paragraphe 3.2 pour les crédits amortissables inférieurs ou égaux à 25 000 euros.

Tableau à compléter par l'expert-comptable fondant l'assurance modérée

HYPOTHESE DE TRAVAIL DES PREVISIONNELS POUR FONDER L'ASSURANCE MODEREE

Justification des variations de chiffre d'affaires si elles sont significatives par rapport aux comptes annuels précédents	
Chiffres d'affaires par effectif et commentaires par rapport à la moyenne du secteur	
Marge : faire un rappel de l'historique (3 Ans) et justifier les variations éventuelles)	
Frais fixes : commentaires si variations significatives (destinés à préciser nature et évolution)	
Commentaires sur la politique de rémunération du chef d'entreprise	
Commentaires sur les prévisions de résultats (par rapport aux comptes annuels précédents)	